



# LA CRÉMATION EN FRANCE : un choix de plus en plus plébiscité

DOSSIER DE PRESSE



**OGF A MENÉ UNE ÉTUDE AVEC IPSOS SUR LA PERCEPTION DES FRANÇAIS CONCERNANT LA CRÉMATION. CETTE ENQUÊTE EXAMINE L'IMPACT DES ÉVOLUTIONS SOCIÉTALES ET MET EN AVANT LES DYNAMIQUES ACTUELLES DES PRATIQUES FUNÉRAIRES EN FRANCE. EN ANALYSANT LES ATTITUDES FACE AUX NOUVELLES TENDANCES, ELLE APPORTE UN ÉCLAIRAGE COMPLET SUR LES FACTEURS QUI ORIENTENT LES CHOIX DES FRANÇAIS DANS CE DOMAINE.**

*Quelles sont les principales raisons qui poussent les Français à privilégier la crémation plutôt que l'inhumation ?*

*Comment la dispersion des cendres est-elle perçue et pratiquée en France ?*

*Quel est l'impact de la transformation des pratiques funéraires sur les obsèques en France ?*

Étude réalisée par IPSOS en mars 2024 sur 1000 individus des 45 ans et plus représentatifs de la population

**“ En France, la crémation connaît une croissance continue depuis plusieurs décennies, une pratique qui concerne désormais près de la moitié des obsèques. Cette tendance témoigne d'une évolution des mentalités et d'une acceptation croissante de la crémation dans les mœurs françaises. D'autres pays européens présentent des taux bien plus élevés. En Suisse\* par exemple, le taux de crémation est de 90%, au Royaume-Uni\*\* il est proche de 80% et en Belgique\*\*\* il atteint environ 74%. Ces chiffres illustrent à quel point la crémation s'est imposée comme une option de plus en plus privilégiée dans les pratiques funéraires en Europe.”**

**FABIAN DE LACAZE,**

Directeur Marques et Communication, Groupe OGF

\*Suisse : taux de crémation de 90%. (Source : Everlife.ch)

\*\*Royaume-Uni - taux de crémation environ de 80 % (Source : Cremation Society of Great Britain)

\*\*\*Belgique – taux de crémation environ 74% (Source : Union Crématisse Européenne (UCE))



**53%**

des Français ont déjà réfléchi à leurs propres obsèques (**61%** chez les plus de 65 ans).



Parmi les Français ayant déjà réfléchi à leurs propres obsèques,

**62%**

se projettent vers une dispersion demain. Seules **21%** des crémations donnent aujourd'hui lieu à des dispersions. **58%** des dispersions de cendres ont lieu dans le jardin du souvenir.



**66%**

des Français souhaitent décharger leurs proches de l'organisation des obsèques.



**46%**

des obsèques récentes ont donné lieu à une crémation.

**Ce changement de paradigme dans les rituels funéraires s'inscrit dans un contexte de transformation socioculturelle**, marqué par une évolution des pratiques et un affaiblissement des rituels religieux traditionnels. **Depuis les années 1980**, la crémation a progressivement gagné en popularité, reflétant l'évolution vers une société plus laïque en France. **En 1980**, seulement 1% des obsèques en France étaient des crémations, mais cette pratique s'est rapidement imposée face à la diminution de l'influence religieuse dans les décisions funéraires.

Cet essor considérable de la crémation a induit une transformation profonde du secteur funéraire et amène à repenser les obsèques et la notion même du souvenir. Ainsi, alors qu'il n'existait que sept crématoriums en France en **1975**, on en compte plus de 214 aujourd'hui.

Afin de mettre en perspective les données de l'enquête, OGF a fait appel à **Manon Moncoq, Anthropologue du funéraire**, pour analyser et éclairer les rapports des Français avec les enjeux funéraires et leurs regards sur la tendance de la crémation qui croît en France.



ÉVOLUTION  
ET PERSONNALISATION  
DES PRATIQUES

## 1. Un changement générationnel dans la préparation des obsèques chez les plus de 65 ans

L'étude IPSOS pour OGF révèle que plus de la moitié des Français (53 %) ont déjà réfléchi à l'organisation de leurs propres obsèques, un chiffre qui atteint 61 % chez les plus de 65 ans. Cette tendance reflète une évolution des mentalités et une plus grande acceptation de la planification de la fin de vie. En effet, l'âge joue un rôle clé dans la verbalisation des souhaits pour ses obsèques : plus on avance en âge, plus le sujet de la mort est abordé spontanément dans la sphère intime.

### Focus sur quelques disparités régionales

- Alsace-Lorraine : 56 % de crémations.
- Provence-Alpes-Côte d'Azur : 47 % de crémations.
- Auvergne : taux de crémations inférieur à 30 %.
- Cantal : entre 10 et 15 % de crémations.

53%

des Français ont déjà réfléchi à l'organisation de leurs propres obsèques

“ **Ce chiffre est d'autant plus frappant que le contexte socioculturel actuel en France, marqué par un affaiblissement des traditions et des liens communautaires depuis les années 1960, ne facilite pas une réflexion sur la mort. La distanciation avec la mort, souvent reléguée hors de notre quotidien, rend étonnant le fait de réfléchir à ses propres obsèques. Pourtant, l'élargissement des options, comme la crémation ou les cérémonies civiles, nous pousse aujourd'hui à nous questionner sur le devenir de notre corps et les choix à faire.**”

**MANON MONCOQ,**  
Anthropologue du funéraire

MANON MONCOQ,

Anthropologue du funéraire

**“ L’attitude des plus de 65 ans envers leurs propres obsèques marque une rupture avec les traditions funéraires.**

*Ce changement est souvent déclenché par la perte de leurs propres parents, une étape clé de la vie généralement vécue après 60 ans, qui rappelle leur propre mortalité. Cette expérience les conduit à affiner leurs volontés, dans une quête de contrôle et de personnalisation. Cette réflexion s’inscrit dans un contexte plus large de transformation des rituels funéraires dans notre société.”*



**“ Le désir de décharger ses proches de la responsabilité des obsèques reflète une perception de la mort comme une charge émotionnelle, financière et sociale.** *La prévoyance obsèques permet à chacun de soulager ses proches tout en gardant un contrôle sur ses dernières volontés. Cette démarche est perçue comme une façon de prendre soin de ses proches jusqu’au bout, tout en assumant pleinement son parcours de vie.”*

## 2. La crémation : une pratique en pleine croissance perçue comme plus actuelle et respectueuse de l'environnement

Le secteur funéraire constate une augmentation des demandes de crémation par rapport à l'inhumation depuis un certain nombre d'années. En effet, l'enquête révèle que **46 % des obsèques récentes ont donné lieu à une crémation.**



Selon l'étude  
**46%**  
des obsèques récentes  
sont des crémations

**Les Français ayant eu à organiser les obsèques d'un proche ont choisi la crémation pour quatre principales raisons :**

- **Respect des volontés du défunt** (85% des cas) : dans la grande majorité des cas, le choix entre la crémation et l'inhumation est réalisé par la personne elle-même, de son vivant.
- **Simplicité d'organisation** et aspect pratique (59%) : la crémation est souvent perçue comme une solution plus simple et moins contraignante que l'inhumation.
- **Motifs financiers** (49%) : la crémation est généralement moins onéreuse que l'inhumation.
- **Raisons environnementales** (15%) : la crémation est considérée comme une option plus écologique que l'inhumation.

**“ La mort est aujourd’hui perçue comme un poids organisationnel et financier, influençant le choix du mode de sépulture.** *La diminution des traditions religieuses a laissé place à une approche plus pratico-pratique des obsèques. Le choix de la crémation, motivé par des raisons environnementales, philosophiques ou personnelles, devient ainsi une manière d’affirmer son identité à travers ses dernières volontés.”*

**MANON MONCOQ,**

Anthropologue du funéraire



**“ L’effacement de l’influence religieuse, autrefois pilier de la pratique de l’inhumation, joue sans conteste un rôle dans l’évolution des choix funéraires.** *Autrefois proscrite par certains cultes, notamment l’Eglise catholique, la crémation a progressivement été intégrée aux rites religieux, offrant aujourd’hui la possibilité de s’y conformer sans renoncer à un cadre spirituel. Ce choix, à la croisée de la modernité et de la tradition, illustre une transformation profonde des pratiques funéraires.”*

**FABIAN DE LACAZE,**

Directeur Marques et Communication, Groupe OGF



### 3. Dispersion des cendres : une pratique encore méconnue

62%

des Français  
qui se projettent  
en crémation envisagent  
la dispersion  
des cendres

Ce chiffre indique que la majorité des personnes qui privilégieraient la crémation préféreraient que les cendres soient dispersées plutôt que conservées dans une urne ou inhumées. Cela peut refléter une tendance à privilégier des solutions moins traditionnelles et plus personnalisées pour le souvenir des défunts.

“ **La crémation, en substituant le feu à la terre, modifie profondément notre rapport au corps des défunts et à la mort.** De plus en plus de Français choisissent cette option pour sa simplicité. Ce phénomène reflète également un changement dans le lien à l'espace funéraire, avec une diminution de la fréquentation des cimetières, influencée par la recomposition familiale et les migrations géographiques.”

Aujourd'hui  
21%  
des crémations  
donnent lieu  
à une dispersion  
des cendres

Bien que beaucoup de Français souhaitent la dispersion des cendres, seulement 21% des crémations aboutissent effectivement à cette pratique. Cet écart peut s'expliquer par des facteurs logistiques, une méconnaissance des contraintes réglementaires, ou des changements de décision des familles après la crémation. Malgré une intention initiale élevée, divers obstacles et décisions de dernière minute contribuent au faible taux de dispersion des cendres.

“ **Ce chiffre est un indicateur particulièrement révélateur des difficultés rencontrées par les proches lorsqu'il n'existe pas de lieu de recueillement précis,** comme c'est souvent le cas lors d'une dispersion des cendres en pleine nature. Sans espace clairement défini, le lieu de mémoire devient à la fois omniprésent et intangible, rendant cette décision à la fois complexe et irréversible. Elle nécessite ainsi un véritable consensus familial, car la dispersion des cendres peut créer une perte de repères tant sur le plan individuel que collectif. À l'inverse, la dispersion dans un jardin du souvenir représente un compromis plus acceptable.”

**MANON MONCOQ,**  
Anthropologue du funéraire

“ **À ce jour, seulement 21 % des personnes choisissent la dispersion des cendres.**

*Un chiffre relativement bas comparé aux 62 % de Français qui envisagent cette option pour l'avenir. Cela souligne un manque d'information, notamment concernant la dispersion des cendres en pleine nature. En effet, selon l'étude, 45% des Français pensent que cette pratique est interdite alors qu'elle est tout à fait autorisée. Il suffit de bien définir la notion de « pleine nature » et, chez OGF, nous nous engageons à répondre à cette demande en proposant des objets de mémoire qui vont au-delà des monuments funéraires classiques, afin d'offrir aux familles des solutions plus variées pour honorer le souvenir de leurs proches.”*

**FABIAN DE LACAZE,**

Directeur Marques et Communication, Groupe OGF



**45%**

des Français pensent que la dispersion en pleine nature est interdite

Parmi ceux qui ont opté pour la dispersion des cendres, la majorité a organisé cela dans un jardin du souvenir. Ces lieux, souvent situés dans des cimetières ou des crématoriums, offrent un cadre paisible et officiel permettant aux familles de bénéficier d'un lieu de recueillement même sans sépulture traditionnelle. L'évolution des mentalités et des pratiques funéraires en France se manifeste par une tendance croissante vers la crémation et des formes plus contemporaines de commémoration. La dispersion des cendres, en particulier dans des espaces dédiés comme les jardins du souvenir, répond à un besoin de simplicité et de connexion à la nature, tout en offrant un lieu symbolique pour le souvenir et le recueillement.

## 4. Des Français ouverts à la personnalisation des obsèques

### Prévalence et importance de l'inhumation en raison des traditions et du besoin de recueillement :

- Malgré l'évolution des mentalités, l'inhumation reste prédominante en France, souvent motivée par des traditions culturelles et familiales.
- Le besoin d'un lieu physique pour se recueillir est une autre raison majeure pour le choix de l'inhumation, permettant aux proches de maintenir un lien tangible avec les défunts.



**“ Il est vrai que le choix de l'inhumation est parfois motivé par le souhait de pouvoir disposer d'un lieu**

*de recueillement, mais nos conseillers funéraires constatent souvent que les familles ne savent pas qu'il est possible d'inhumer ou de sceller une urne sur un monument funéraire et donc de disposer d'un lieu de recueillement sur la concession familiale.”*

**FABIAN DE LACAZE,**

Directeur Marques et Communication, Groupe OGF

### Évolution et personnalisation des pratiques funéraires en France :

- Il y a une tendance émergente vers la personnalisation des cérémonies funéraires pour les rendre plus personnelles et significatives.
- De nouveaux services, comme le montage de vidéos hommage ou d'aide au discours, sont bien accueillis et montrent une ouverture des Français à ces innovations.

**“ La volonté croissante de personnalisation, y compris lors des obsèques autrefois fortement encadrées par la tradition et la religion, est aujourd’hui un marqueur fort de la quête de singularité, d’affirmation de soi et d’expression de son identité. L’attrait grandissant pour les funérailles écologiques s’inscrit également dans cette dynamique.”**

**MANON MONCOQ,**  
Anthropologue du funéraire

**“ Pour certaines familles endeuillées, les rituels traditionnels et religieux perdent parfois de leur signification.**

*C’est pourquoi la personnalisation des obsèques devient un moyen important de redonner du sens à la cérémonie. En remettant le défunt au cœur du rituel, on célèbre non seulement sa personnalité, mais aussi ses passions et son souvenir, permettant ainsi un hommage plus personnel et authentique.”*

**FABIAN DE LACAZE,**  
Directeur Marques et Communication, Groupe OGF

**En conclusion, la crémation s’impose comme un choix de plus en plus plébiscité en France, répondant à des motivations diverses et à une évolution des mentalités. Les Français sont de plus en plus soucieux d’organiser leurs obsèques à l’avance et d’exprimer leurs volontés personnelles.**



## DOSSIER DE PRESSE

### LA CRÉMATION EN FRANCE :

un choix de plus en plus plébiscité



plus de  
**5800**  
collaborateurs



Plus de  
**600**  
maisons funéraires



**77**  
crématoriums en exploitation  
et **21** délégations signées  
pour la construction et l'exploitation  
sur les trois prochaines années



Près de  
**110 000**  
obsèques organisées  
chaque année



plus de  
**1200**  
agences à travers la France



En concevant et déployant les services, l'organisation et les infrastructures qui permettent de rendre un hommage unique aux défunts, OGF, premier opérateur de services funéraires en France, répond à un besoin essentiel des familles en deuil. Spécialiste du funéraire, il développe depuis 200 ans des expertises intégrées dans tous les domaines en lien avec son cœur de métier : l'accompagnement des familles dans l'organisation et la personnalisation du parcours d'obsèques à travers ses enseignes de renom (PFG, Roblot, Henri de Borniol, Dignité Funéraire, Essentiel). Il est ainsi le référent de la prévoyance obsèques, de la marbrerie funéraire, de la construction et de la gestion des crématoriums, maisons funéraires et cimetières, du transport de défunt et le premier fabricant de cercueils en bois massif européen.



SERVICES FUNÉRAIRES

Première marque de services funéraires connue des Français, PFG dispose d'un réseau de plus de 900 agences réparties sur l'ensemble du territoire français. Elle constitue un véritable réseau qui propose un service de proximité et un accueil privilégié pour un accompagnement complet dans toutes les étapes des obsèques. PFG est aujourd'hui la référence nationale en matière de services funéraires.



MAISON ROBLLOT

Roblot est la deuxième marque commerciale du Groupe OGF qu'elle a rejoint entre les deux guerres. Ses quelques 35 implantations sont situées à Paris et en région sud-est où elle est la marque de référence en matière de services funéraires. C'est à Roblot que l'on doit la première chambre funéraire, construite en France en 1962.



Fondée en 1820, la Maison Henri de Borniol est la structure prestige et tradition d'OGF. Sa réputation se fonde sur sa capacité à offrir lors des grandes cérémonies d'obsèques, mais aussi lors des commémorations, de réceptions ou de cérémonies officielles, un service protocolaire adapté aux exigences des institutions nationales. Son intervention assure, en toutes circonstances, une qualité de service dans le respect des valeurs qui font depuis plus de 200 ans la réputation de la Maison Henri de Borniol.



Depuis 2003, le label «Dignité Funéraire» regroupe plus de 200 établissements réputés localement, répartis sur tout le territoire. Les points de vente ont gardé leur identité propre pour proposer aux familles un savoir-faire artisanal. Leurs atouts sont tout d'abord leur proximité, leur excellente connaissance des habitudes locales ainsi que, pour certains, une tradition marbrière historique.



Les obsèques au meilleur prix

Essentiel est la plus récente des enseignes du groupe OGF. Créée en 2023, elle propose des formules obsèques packagées pour simplifier le parcours d'achat des familles. L'offre est constituée de quatre formules «tout compris», adaptées aux différents parcours obsèques que peuvent souhaiter les familles. Les prix de ces formules sont affichés, en toute transparence, sur le site web de l'enseigne et dans les vitrines de ses agences. Ils incluent les taxes de crémation ou les frais d'inhumation, ce qui représente une réelle innovation dans le secteur.

**CONTACTS RP – AGENCE PROFILE**

**Charlotte Philippe**

[cphilippe@agence-profile.com](mailto:cphilippe@agence-profile.com)

06 31 18 48 94